

## LA PECHE DANS LE MONDE

### *Une expertise de la Mission de la Mer*

*Le texte suivant a été écrit à la demande du père Cl. SCHOCKERT, et relève de la tâche d'expertise qui nous est demandée dans la lettre de mission du SNPMP, annexée au Texte d'orientation 2007. Il a été diffusé par le père SCHOCKERT à ses frères évêques lors de leur rencontre à Lourdes, début avril 2009.*

Qu'elle soit artisanale ou industrielle, la pêche est la dernière activité de "cueillette et de chasse" dans un stock sauvage. Les tonnages pêchés sont à peu près constants alors que l'aquaculture progresse de 8 à 10% l'an. Les pays développés produisent la moitié de l'ensemble des tonnages mondiaux. Il y a, dans le monde, plus de 4 millions de navires de pêche et la moitié du poisson pêché provient de petites unités. 86% des navires de pêche se trouvent en Asie. Pour plus d'un milliard de personnes, le poisson représente la principale, voire l'unique, source de protéines. On estime que 41 millions de personnes sont employées dans la pêche de capture et dans l'aquaculture dans le monde. 95% des travailleurs dans le secteur de la pêche vivent dans les pays en voie de développement.

L'Organisation internationale du travail (OIT) estime que chaque année se produisent 24 000 accidents mortels dans les pêches de capture. Les conséquences de ces décès sont lourdes pour les personnes à charge. Dans nombre de pays en développement, elles peuvent avoir un effet dévastateur. Bien souvent, les veuves ont un statut social bas et en l'absence de régime de sécurité sociale susceptible de venir en aide aux familles, et de sources de revenus de remplacement, les veuves et leurs enfants risquent de sombrer dans le paupérisme (source FAO).

Au niveau mondial, les pêcheurs sont confrontés à la raréfaction de la ressource. Surpêche et changements climatiques sont tour à tour montrés du doigt. La consommation croissante de poisson pour ses vertus nutritionnelles participe à la pression sur la ressource. Les instances internationales, régionales et nationales essaient de réguler cette pression par la mise en place de politiques de quotas. Tous les Etats ne sont pas en mesure de contrôler le respect de ces quotas et une importante pêche illégale contrecarre ces politiques. C'est dans les pays les moins bien organisés – le Tiers Monde – que ces effets sont les pires. En France, la pêche et l'aquaculture emploient 24 000 personnes et on estime à 70 000 le nombre d'emplois induits.

#### **Raréfaction de la ressource et politique des quotas**

Certaines espèces ont subi une telle surpêche ou de telles conséquences des changements climatiques que les stocks ont fortement diminué (anchois et cabillaud en Atlantique ...). Pour faire face à cette situation, les instances internationales ont mis en place des politiques de quotas par espèce et des droits de pêche. Dans certaines nations en développement, les états considèrent que ces droits sont leur propriété. Ils établissent alors des accords internationaux donnant accès à leurs zones et des quotas à des navires étrangers (contre versements de contreparties financières) au détriment de leurs pêcheurs nationaux. C'est le cas de nombreux pays africains qui passent des accords avec des états européens, la Chine, la Corée ... Les chalutiers de ces pays viennent travailler dans les fonds africains raréfiant la ressource pour les pêcheurs locaux... Quand les pêcheurs traditionnels sénégalais voient leurs fonds ratissés par des gros navires industriels étrangers, il ne leur reste plus qu'à faire route vers ... les Canaries<sup>1</sup>.

Cette politique de quotas a aussi des conséquences économiques pour les pêcheurs européens qui voient diminuer leurs possibilités de capture et donc les recettes des entreprises. Il y a une question d'équilibre entre l'intérêt bien compris à préserver une ressource fragile et le besoin de vivre de son travail. Certains exemples montrent cependant que cet équilibre est possible. C'est le cas de la coquille St Jacques où des périodes de repos biologique sont instaurés (et respectés) ou celui de la langoustine du Golfe de Gascogne où l'on pratique une pêche sélective avec des appareils qui permettent une très faible capture de juvéniles et d'espèces connexes dont la capture n'est ni recherchée ni souhaitée. Parallèlement les politiques de la pêche se donnent pour objectif de réduire la capacité de capture. Dans ce sens, on propose régulièrement des plans de casse des navires de pêche et on limite la puissance des constructions neuves. Cette casse de navires est vécue très difficilement par les pêcheurs. Il y a un lien fort entre les hommes et leur navire (pas un ne prendrait la mer sans que le bateau n'ait été béni), en même temps

---

<sup>1</sup> Voir Pentecôte sur le Monde N°833, mai-juin 2007.

certains sont soulagés d'une charge économique qu'ils ne voyaient plus comment gérer.

### **Pêche artisanale**

Elle se pratique sur de petites unités travaillant le long des côtes. C'est le type de pêche prépondérant dans les pays en voie de développement. Dans le monde elle représente la moitié des apports (environ 30 millions de tonnes) avec une faible consommation de carburant (environ 3 millions de tonnes). Elle emploie plus de 12 millions de pêcheurs. C'est une pêche respectueuse de l'environnement puisque les rejets de poisson indésirable (souvent du fait des quotas ou espèces protégées) sont pratiquement nuls. C'est une pêche consacrée essentiellement à l'alimentation humaine. Sur nos côtes, suivant les types de pêche pratiquées et espèces pêchées, les pêcheurs artisans vivent plus ou moins bien de leur travail.

### **Pêche industrielle**

Elle devient de plus en plus le fait de gros armements à dimension internationale, par l'origine des capitaux investis comme par le champ d'activité. C'est un type de pêche qui a été encouragé pour sa productivité. Elle produit autant que la pêche artisanale pour l'alimentation humaine avec seulement 1/2 million de pêcheurs. Par contre elle est grosse consommatrice d'énergie (30 millions de tonnes de carburant) et dévastatrice (8 à 20 millions de tonnes de poisson rejetés). Elle produit aussi 35 millions de tonnes de pêche minotière destinée à la fabrication de farine et d'huile. Elle reçoit environ 5 fois plus de subventions diverses (construction, compensation du coût du carburant ...). C'est certainement ce type de pêche qui souffre le plus des politiques de quotas et des coûts d'exploitation (prix du carburant ...).

### **Pêche illégale et/ou non contrôlée**

Une bonne partie des captures se font en haute mer. Certains armateurs n'ont aucun scrupule à envoyer leurs navires pêcher dans des zones pour lesquelles ils n'ont pas de licence, à dépasser les quotas qui leur sont attribués ou à pêcher des espèces interdites. Les documents obligatoires faisant état des tonnages pêchés par espèces sont mal tenus ou manquants. Le contrôle des zones de pêche est souvent difficile, soit par l'étendue des zones à surveiller, soit par manque de moyens navals efficaces pour le faire. En particulier les pays en voie de développement souffrent de ce manque de moyens et leurs populations de pêcheurs sont les premières victimes de cette pêche illégale. La mise en place de politiques globales de contrôle des pêches à l'échelle mondiale fait peser sur eux des obligations qu'ils ont peine à mettre en œuvre. Les captures des pêcheurs plaisanciers ne sont pas comptabilisées dans les quotas

imposés. Cette pêche non contrôlée n'est pas sans conséquences sur le stock. Par exemple on estime que la moitié des bars pêchés sur les côtes françaises le sont par des pêcheurs plaisanciers qui disposent, par ailleurs, d'associations influentes.

### **Cultures marines**

Elles regroupent la conchyliculture, la mytiliculture et les autres activités qui se pratiquent en bordure de côtes. Elles sont très sensibles à la qualité de l'écosystème et en particulier à la qualité de l'eau. L'utilisation massive d'engrais et pesticides dans l'agriculture des bassins versants participe significativement à la pollution des eaux côtières et font apparaître des algues qui sont nocives pour les huîtres et les moules en particulier (pouvant les rendre impropres à la consommation humaine).

### **Aquaculture**

Cette activité prend de plus en plus d'importance. En 2002 la pêche de capture a produit 93,2 millions de tonnes de poisson et l'aquaculture 40,4. En 2006 les chiffres sont de 92 millions de tonnes pour la pêche de capture et 51,7 millions de tonnes pour l'aquaculture (chiffres FAO). Si elle procure une plus grande sécurité dans les approvisionnements, cette activité n'est pas sans poser de problèmes. Le premier d'entre eux est celui de la pollution de l'environnement. Les élevages se font le plus souvent en mer dans des cages où les poissons sont nourris et reçoivent des médicaments divers pour les protéger des maladies. Les poissons sauvages environnants subissent les mêmes traitements et colportent les antibiotiques, par exemple, qui finissent par altérer leur propre résistance aux maladies. La condensation des excréments pollue les fonds d'une façon parfois telles que toute vie y devient impossible (crevettes, crustacés, poissons plats, ...) Ce type de pêche subit aussi les phénomènes de concentration financière et quelques grandes entreprises des pays du Nord investissent massivement dans les pays du Sud (cas de la Norvège au Pérou au Chili et en Argentine). En France on compte 4000 entreprises d'aquaculture.

### **perspectives et engagements de l'AM et de la MdM**

La pêche illégale et une certaine iniquité des accords de pêche entre pays du Nord et ceux du Sud sont régulièrement dénoncés en particulier par les pêcheurs artisans du Sud. Des règles de lutte contre la pêche illégale et non contrôlée sont mises en place par les pays du Nord (ceux qui en ont les moyens), mais elles sont contestées par les pays du Sud qui leur reprochent une mauvaise prise en compte de leurs pêcheurs artisans.

Au niveau européen, et français, la refonte de la Politique Commune des Pêches est un enjeu majeur pour l'avenir des pêcheurs. La gestion des quotas en est

certainement le point crucial. On parle de créer des quotas individuels transférables (attribués par navire et qui pourront être revendus). Dans certains pays, comme le Canada ou les Pays Bas cela a amené à la disparition des pêcheurs artisans au profit de gros armateurs à la forte capacité financière. Le Canada a dû racheter ses quotas pour les redistribuer aux petits pêcheurs.

Un autre sujet d'inquiétude pour les pêcheurs est la mise en place d'aires marines protégées. L'idée est de préserver la qualité de l'écosystème côtier en y limitant – ou réglementant - un certain nombre d'activités. Cela concerne tous les usagers du littoral (communes, touristes, pêcheurs, ...). Quelles seront, pour eux, les restrictions imposées ? On voit aussi fleurir des projets de fermes éoliennes marines, et bon nombre de réalisations sont faites ou en cours (Pays-Bas, Royaume Uni, ...).

Les pêcheurs ne contrôlent pas le prix de vente de leur pêche. Le vieux système de la criée fait que c'est l'acheteur qui fixe les prix. Il y faudrait bien pourtant compenser la diminution des volumes des prises par une meilleure valorisation de celles-ci si on veut qu'il y ait encore dans un avenir proche des poissons et des pêcheurs.

Le 15 juin 2007 a été adoptée par l'OIT, une Convention sur le Travail dans la Pêche. Cette convention met en place nouvelles normes qui sont destinées à garantir : l'amélioration de la sécurité au travail, de la santé et des soins médicaux en mer, des

périodes de repos suffisantes, le respect des accords d'engagement, un même droit à la protection sociale que les autres travailleurs. Un droit à l'inspection des navires et des conditions des marins devrait bannir les navires sous normes, bien que dans nombre de pays ces contrôles soient peu fréquents par manque de personnel qualifié ou manque de volonté politique pour les effectuer.

C'est dans ce monde que l'Apostolat de la Mer au niveau international et la Mission de la Mer en France sont engagés. Pour ce qui relève du secteur de la pêche et en particulier de la pêche artisanale, l'implication des églises locales est primordiale pour assurer une présence auprès des marins. Tout au long de la côte, il y a un port dans presque chaque village côtier. Les sorties en mer sont courtes et les marins ne sont jamais bien longtemps loin des communautés chrétiennes. Les femmes de marins sont des liens essentiels entre les Eglises et les hommes en mer et elles jouent un rôle important dans la présence de l'Eglise au monde maritime. Les marins de la pêche industrielle vivent, comme leurs collègues du commerce des séquences de présences et d'absences qui demandent une présence spécifique. C'est le rôle d'aumôniers de port.

Ph. Martin